

# PHASE 3 – RETOUR À LA COMPÉTITION AU QUÉBEC

À COMPTER DU 14 FÉVRIER 2022

2022



SKI QUÉBEC ALPIN



# CHAÎNE DÉCISIONNELLE

## INSTANCES GOUVERNEMENTALES

M. François Legault  
 Mme Isabelle Charest  
 Direction de la santé publique  
 INSPQ - CNESST  
 MSSS & MEES  
 RBQ

Décident et s'assurent de la réalisation des étapes du déconfinement en déterminant les priorités, les objectifs, les règles et les applications concrètes

## PROPRIÉTAIRES ET GESTIONNAIRES DE STATIONS DE SKI

Municipales, OBNL, PRIVÉ

Décident les conditions de l'ouverture et la gestion des installations sportives suite aux consignes de la santé.

S'assurent de la viabilité économique à long terme.

Rendent opérationnelles les consignes et assurent une présence sur le terrain.

## FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE SKI ALPIN

Établit les procédures spécifiques en lien avec le sport concerné

S'assurent d'outiller leurs membres et leurs partenaires pour l'application des consignes de la Santé Publique

- Pratique encadrée
- Compétitions
- Formation

Informe les athlètes, entraîneurs, personnel et administrateurs et bénévoles

## INSTANCES LOCALES

Clubs et Associations régionales

Décident si l'organisation peut assurer le respect des consignes des autorités et de former ses intervenants. S'assurent de la viabilité économiquement à long terme

Informent et gèrent les athlètes, entraîneurs, personnel et bénévoles

## PARTICIPANTS

Athlètes, parents, entraîneurs et bénévoles

Décident de participer aux activités selon les conditions à respecter des autorités

Assurent qu'ils n'ont pas la présence de symptômes ou s'il y a eu contact avec une personne ayant été déclarée positive ou en attente de test de COVID19



## PHASE 3 RETOUR SUR NEIGE AU QUÉBEC

# ASSURANCES



La couverture d'assurances en responsabilité civile et pour les officiers et administrateurs est conditionnelle au respect de l'ensemble des mesures qui suivront.

L'ensemble des mesures qui suivent est effectif pour toutes activités de ski compétitif tenues sur le territoire québécois incluant l'ensemble des compétitions et ce, à tout les niveaux.

PHASE 3 RETOUR SUR NEIGE AU QUÉBEC

# MISE À JOUR COVID

Voici le lien vers notre site : <https://www.skiquebec.qc.ca/contenu-zone> expliquant les toutes nouvelles mesures.

Les règles de la CNESST sont applicables pour les bénévoles, les officiels et les entraîneurs.

[Lien du CNESST](#)



## PHASE 3 RETOUR SUR NEIGE AU QUÉBEC

# JE RESTE À LA MAISON

JE RESPECTE LES CONSIGNES GOUVERNEMENTALES  
EN TOUT TEMPS.

Si je présente des symptômes ou ai été en contact avec une personne présentant des symptômes de la COVID-19, je réponds au questionnaire d'autoévaluation du gouvernement. Je suis les directives du centre de dépistage. Le participant doit être exclus de la compétition.\*

Si j'ai été en contact avec une personne ayant été déclarée positive à la COVID-19, je respecte les consignes de la santé publique. Il est possible que l'isolement ne soit pas requis si la personne est adéquatement protégée et asymptomatique.

Nous recommandons fortement la vaccination contre la COVID-19.

\*<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/isolement>

\*<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/consignes-isolement-personne-symptomatique-covid-19#c128651>

## PHASE 3 RETOUR SUR NEIGE AU QUÉBEC

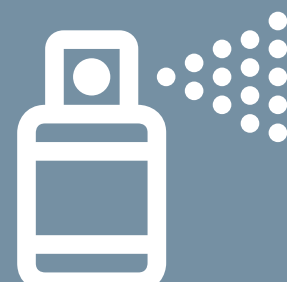
# LES MESURES D'HYGIÈNE

### EN TOUT TEMPS

**Limiter au maximum les contacts les jours avant et pendant la tenue de l'événement.**



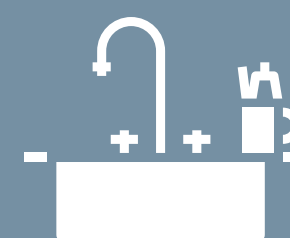
Se laver les  
mains avec du  
savon ou gel  
(20sec)



Nettoyer les  
parties touchées  
des équipements  
recommandé



Éternuez et  
toussez dans  
votre coude



Station sanitaire  
recommandé sur  
le lieu d'activité  
recommandé



Le port du masque  
est obligatoire dans  
les lieux publics  
intérieurs\*

\*Obligatoire pour toute personne âgée de 10 ans et plus.

Pour les enfants de 2 à 9 ans, le port du couvre-visage  
dans ces lieux est fortement recommandé mais non obligatoire

Le passeport vaccinal est obligatoire pour avoir accès aux remontées mécaniques

PHASE 3 RETOUR SUR NEIGE AU QUÉBEC

# ESPACES INTÉRIEURS



50% de capacité



masque de procédure obligatoire dans les espaces intérieurs

## PHASE 3 RETOUR SUR NEIGE AU QUÉBEC

# COMPÉTITIONS



Rencontres de courses virtuelle obligatoire.



Paiement en ligne conseillé



Établir l'horaire de façon à minimiser le temps passé en station.



Pour les officiels et bénévoles, le port du masque de procédure est obligatoire dans tous les espaces fermés. Respecter la distance de 1 m lorsque possible.

Les entraîneurs ne sont pas autorisés dans le cabanon de départ ni dans le cabanon de chronométrage.



La vérification du passeport vaccinal est effectuée selon les procédures de la fédération québécoise de ski alpin, l'association des stations de ski du Québec ainsi que la station hôte.



Les billets doivent être délivrés de manière sécuritaire et conformément aux procédures inscrites dans les avis de course respectives.



Toujours respecter les mesures sanitaires mises en place par l'ASSQ et votre station locale.



## PHASE 3 RETOUR SUR NEIGE AU QUÉBEC

# COMPÉTITIONS

## LE JOUR DE COMPÉTITION

- Distanciation appropriée pour les officiels, les bénévoles et les entraîneurs, port du couvre visage est recommandé si la distanciation de 1m n'est pas possible.
- Mettre des marqueurs de distanciation dans l'aire de préparation au départ. Permettre 1 m entre chaque athlète. Le port du couvre visage est recommandé dans cet espace (athlètes, officiels, entraîneurs et bénévoles)
- La remise des médailles sans contact doit être fait en respectant les mesure sanitaires. Assurez une distanciation de 1 m. Le port du couvre visage est recommandé.
- Rencontre du jury à l'extérieur
- Établir un horaire de départ pour minimiser le nombre d'athlètes dans la zone de départ
- Assurer la distanciation de 1m lors de la reconnaissance du parcours. Le port du couvre visage est recommandé.
- Utiliser Livetiming sur web et ne pas utiliser de panneau d'affichage
- Un maximum de 1000 spectateurs par site fermé est permis.
- Pour les aires délimitées (p.ex. aire d'arrivée) la validation du passeport vaccinal est exigée pour les spectateurs.

## RETOUR AUX COMPÉTITIONS

# PROTOCOLE EN CAS DE PERSONNE AVEC SYMPTÔME :

- 1 Il importe de suivre les consignes d'isolement recommandées sur Quebec.ca :  
Consignes isolement - personnes atteintes de la COVID-19  
Consignes isolement personnes en contact avec un cas de COVID-19

# PROCÉDURE À SUIVRE POUR LES PERSONNES AYANT ÉTÉ EN CONTACT RAPPROCHÉ AVEC UN CAS CONFIRMÉ DE COVID-19

- 1 Prendre connaissance de la page Quebec.ca, la section Consignes à suivre pour la personne identifiée comme contact d'un cas confirmé de COVID-19.

## EN TOUT TEMPS, SUIVRE LES CONSIGNES DU GOUVERNEMENT



Ligne d'information du gouvernement du Québec destinée à la population sur la COVID-19, du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h

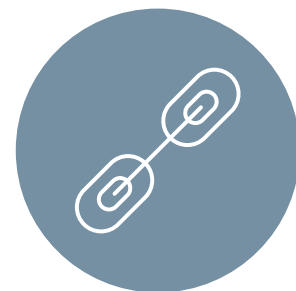
1 877 644-4545

Ligne d'information du gouvernement du Canada sur la COVID-19 :

1 833-784- 4397

Sport'aide, Écoute | Orientation | Accompagnement :

1 833 211-AIDE (2433) 1 833 245-HELP (4357)



Lien du [CNESST](#)

[Trousse d'outils Covid-19 CNESST](#)

[INSPQ](#)

[Questions/Réponses du gouvernement](#) sur les activités sportives

Lien concernant la [régie des bâtiments](#)

[Questionnaire](#) d'autoévaluation

[Directive spécifique pour le secteur du loisir et du sport - section COVID19](#)

## NOUS VOUS REMERCIONS

Ce plan de relance a pu être élaboré grâce aux nombreux échanges réalisés entre les fédérations québécoises et lors de comité de relance etc...

et un remerciement à la direction du sport, du loisir et de l'activité physique pour leur collaboration!



# MERCI



SKI QUÉBEC ALPIN